



AVIS D'INITIATIVE SUR LE MANQUE DE CONCERTATION AVEC LA COMMISSION RÉGIONALE DE MOBILITÉ QUANT AU PROJET DE MÉTRO NORD

24 juin 2019

Contexte :

Le projet de métro Nord vers Schaerbeek et Evere, et les projets qui y sont liés (station avenue de Stalingrad, conversion du prémétro en métro et transformation de la station Albert) est sans conteste le plus grand projet de mobilité et de travaux publics mené à Bruxelles depuis longtemps, que l'on raisonne en termes de budget, de durée et longueur du chantier, ou de risques et de conséquences pour la desserte des quartiers.

Dans ce contexte, et conformément au rôle qui lui est dévolu par l'arrêté portant sa création, la Commission régionale de la mobilité s'est depuis longtemps investie de ce projet, relayant les préoccupations de ses membres et apportant un avis critique mais aussi constructif.

La Commission a dû insister pour être informée. Pendant plusieurs années, les représentants de Beliris et de la STIB ont décliné l'invitation qui leur était régulièrement faite de venir présenter le projet. La Commission n'a reçu aucune information entre 2012 et 2017. Dans les faits, la Commission a été consultée lorsque les études étaient déjà trop avancées pour être facilement réorientées, voire lorsque les décisions-clés étaient déjà entérinées. La situation s'était cependant améliorée à partir de 2017, Beliris venant alors plusieurs fois pour répondre aux questions des membres et présenter l'évolution du projet, notamment en ce qui concerne l'accessibilité des stations pour les personnes à mobilité réduite.

La Commission a apprécié et souligné ce progrès dans le fait d'être mieux informée et plus souvent consultée, tout en insistant sur le fait d'être consultée suffisamment en amont pour pouvoir utilement intervenir dans le débat. La Commission pensait avoir compris que cela avait été acté et accepté par Beliris.

La Commission à nouveau hors jeu :

La Commission constate que la perspective d'être utile en amont vient à nouveau d'être démentie par les faits. En effet, c'est par la presse que nous avons appris la mise à l'enquête publique du projet de cahier des charges de deux études d'incidences sur l'environnement relatives au projet de métro Nord. Outre le fait de n'avoir pu au préalable commenter ces projets, le délai fort court de l'enquête publique (deux semaines) rend impossible toute contribution de la Commission par la voie d'un avis adopté par ses membres.

En conclusion, la Commission déplore d'être, une nouvelle fois, tenue à l'écart d'une étape importante du projet de métro Nord.

Il est à noter que conformément à l'article 5 de l'arrêté du 19.10.2000 portant création de la Commission régionale de Mobilité, la STIB, directement intéressée par le projet, ne prend pas part à cet avis.